

Réorganiser la mission Sentinelle

Article rédigé par *Conflits*, le 10 décembre 2024

Source [Conflits] : *Le 4 novembre 2015 Jean Yves le Drian alors ministre de la Défense s'adresse à des soldats de la toute jeune opération Sentinelle et déclare « Notre engagement s'inscrit dans la durée, aussi longtemps que cette situation l'exigera ». Neuf ans plus tard, le CEMA devant la représentation nationale rajoute « Nous continuons à adapter notre posture sur le territoire national, dans le cadre de l'opération Sentinelle. »*

Cette opération qui implique 10 000 hommes (sur le terrain ou en alerte) est la plus consommatrice en soldats des 30 dernières années. Elle formate et rythme le quotidien des unités et rares sont les soldats qui n'y ont jamais participé. Pourtant, en 2022, la cour des comptes dans sa recommandation n°2 du document *S-2022-1439 Opération Sentinelle* conseille de « transférer la mission sentinelle aux forces de sécurité intérieures (FSI) ». Cette recommandation s'appuie sur deux observations la première étant que les résultats obtenus par cette opération sont difficilement quantifiables, la seconde que les soldats n'atteignent plus leurs 90 jours de préparation opérationnelle depuis 2015.

Néanmoins, le climat géopolitique actuel et les attentats encore réguliers en Europe rendent difficilement justifiable devant l'opinion publique l'arrêt de cette opération et aucune déclaration publique de responsable politique ne va dans le sens de la recommandation de la cour des comptes. Ainsi, l'opération devrait se poursuivre.

[Lire la suite](#)

10/12/2024 01:00